



**CHÂTEAURoux
MÉTROPOLe**

Le jeudi 29 juin 2023, le Conseil communautaire de Châteauroux-Métropole, qui s'est réuni en séance ordinaire et publique à la Mairie dans la salle habituelle de ses séances, par convocation en date du 21 juin 2023 et sous la Présidence de Mme Pascale BAVOUZET, Président, a délibéré.

Présents (39) : Mme Chantal MONJOINT, M. Jean-Yves HUGON, Mme Catherine RUET, M. Roland VRILLON, Mme Florence PETIPEZ, M. Brice TAYON, M. Philippe SIMONET, Mme Stéphanie GALOPPIN, Mme Christine DAGUET, M. Denis MERIGOT, Mme Monique RABIER, M. Dominique TOURRES, M. Charles-Henri BALSAN, M. Eric CHALMAIN, Mme Frédérique GERBAUD, Mme Liliane MAUCHIEN, M. Michel GEORJON, M. Tony IMBERT, M. Maxime GOURRU, M. Gilles CARANTON, M. Didier BARACHET, Mme Pascale BAVOUZET, M. Jean TORTOSA, M. Fabien BISTON, Mme Marie SALLÉ, M. Luc DELLA-VALLE, Mme Danielle FAURE, M. Christian BARON, M. Marc DESCOURAUX, M. Jacques BREUILLAUD, M. Didier DUVERGNE, Mme Danielle DUPRÉ-SÉGOT, M. Bruno PALLEAU, Mme Valérie LEGRÉSY, M. Jean-Michel FORT, M. Gilbert BLANC, M. Ludovic RÉAU, M. Henri LORY, M. Philippe GUERINEAU.

Excusé(s) (14) : Mme Sabine DESMAISON, M. Olivier VIGNAU. M. Gil AVÉROUS ayant donné procuration à M. Michel GEORJON, Mme Imane JBARA-SOUNNI ayant donné procuration à M. Jean-Yves HUGON, Mme Catherine DUPONT ayant donné procuration à M. Charles-Henri BALSAN, M. Stéphane ZECCHI ayant donné procuration à Mme Frédérique GERBAUD, Mme Nahima KHORCHID ayant donné procuration à M. Brice TAYON, M. Damien NOEL ayant donné procuration à M. Denis MERIGOT, Mme Alix FRUCHON ayant donné procuration à M. Tony IMBERT, M. Marc FLEURET ayant donné procuration à M. Fabien BISTON, Mme Delphine GENESTE ayant donné procuration à Mme Marie SALLÉ, Mme Christelle PALLEAU ayant donné procuration à M. Philippe GUERINEAU, Mme Brigitte VOITIER ayant donné procuration à M. Ludovic RÉAU, M. Noël BLIN ayant donné procuration à Mme Florence PETIPEZ.

Délibération affichée et
exécutoire le : 3/07/2023

7 : Approbation du compte financier unique 2022 : Budget annexe Transports urbains

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2122-21, L.2121-31, L.1612-12, L.1612-12, L16 12-13, L.2343-1, D.2343-1 à D.2343-10 ;

Vu la délibération 2021-86 du 27 mai 2021 portant notamment sur l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) en lien avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP) ;

Vu la convention tripartite entre l'Etat, le Préfet et la collectivité relative à l'expérimentation du Compte Financier Unique signée en date du 16 décembre 2021 ;

Vu la délibération 2023-17 du 09 février 2023 portant sur l'extension de l'expérimentation du Compte

Financier Unique à l'ensemble des budgets de la Communauté d'agglomération Châteauroux Métropole ;

Le compte financier unique (CFU) 2022 du budget annexe Transports urbains s'établit ainsi :

		Crédits ouverts	Montants réalisés	Réalisé n-1 (pour mémoire)
Fonctionnement	Recettes	8 235 642,42 €	8 592 482,70 €	5 670 166,38 €
	Dépenses	8 235 642,42 €	8 027 205,43 €	6 088 604,36 €
Résultat de fonctionnement			565 277,27 €	(-) 418 437,98 €
Investissement	Recettes	5 086 404,54 €	1 349 043,33 €	2 500 492,90 €
	Dépenses	5 086 404,54 €	1 843 666,16 €	6 614 239,81 €
Résultat d'investissement			(-) 494 622,83 €	(-) 4 113 746,91 €
Total résultat brut de l'exercice			70 654,44 €	(-) 4 532 184,89 €
Reprise résultat exercice antérieur			(-) 2 082 138,32 €	2 450 046,57 €
Résultat net de l'exercice			(-) 2 011 483,88 €	(-) 2 082 138,32 €
Solde des restes à réaliser			2 751 511,71 €	2 264 193,02 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

A - Les recettes de fonctionnement

Le montant des recettes réelles de fonctionnement est de 8 191 349,67 € en 2022 (5 290 969,35 € en 2021) soit une hausse de 54,82 %.

Ces recettes comprennent donc principalement :

- le versement mobilité à hauteur de 5 826 227,97 € (5 273 896 ,36 € en 2021) ;
- la Dotation générale de décentralisation (DGD) pour l'organisation des transports urbains à hauteur de 16 071,00 € ;
- la subvention de fonctionnement du budget principal de Châteauroux Métropole à hauteur de 2 077 234,00 € (pas de versement en 2021) ;
- le remboursement effectué par Keolis sur les versements 2021 de la part variable du contrat de délégation de service public à hauteur de 270 815,48 €.
- la redevance JC Decaux pour occupation du domaine public, à hauteur de 1 000,00 €.

A ces recettes réelles, viennent s'ajouter les opérations d'ordre à hauteur de 401 133,03 € qui correspondent à la quote-part des subventions d'investissement transférées au compte de résultat.

B - Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 7 403 382,98 € pour 2022 (5 806 618,91 € en 2021) soit une hausse de 27,50 %.

Cette hausse s'explique principalement par l'entrée en exploitation d'une nouvelle Délégation de Service Public (DSP) au 1^{er} janvier 2022.

A cette occasion et dans un souci d'amélioration des pratiques, le choix a également été fait d'adopter un nouveau mode de gestion comptable en rattachant les 12 mois de l'année à l'exercice courant. (Y compris la révision provisoire de l'année N estimée à + 8%).

Antérieurement et comme ce fût le cas encore en 2022, le mois de décembre était rattaché à l'exercice N+1.

Par conséquent, 13 mois ont été rattachés à l'exercice 2022 : le mois de décembre 2021 (ancienne DSP) et les 12 mois de l'année ; ce qui engendre une augmentation des dépenses pour 2022, d'environ 500 k€.

Les principaux postes de dépenses de fonctionnement sont :

- la délégation de service public pour la gestion et l'exploitation du réseau : 7 222 452,10 € ;
- les frais de personnel : 59 183,66 € ;
- les frais de maintenance pour le SAEIV : 65 149,82 € ;

- les frais de télécommunication : 20 369,86 € ;
- la consommation d'eau et d'électricité : 4 231,51 € ;
- la mesure des critères de qualité du réseau de transport collectif urbain : 15 782,04 € ;
- divers entretiens et réparations sur abris bus et mâts : 15 675,48 € ;
- les cotisations versées à l'association TGV et mobilité ferroviaire Grand Centre Auvergne et au GART: 3 811,15 €.
- l'assurance du dépôt bus : 5 352,01 € ; ...

Les opérations d'ordres s'élèvent à 623 822,45 € et correspondent aux dotations aux amortissements.

SECTION D'INVESTISSEMENT

A - Les ressources

Pour 2022, les ressources de l'exercice sont de 1 349 043,33 € contre 2 500 492,90 € en 2021 soit une baisse de 46,05 %.

Cette baisse s'explique par la fin du transfert de droit à déduction en 2021 ; le versement du fonds de compensation à la TVA à hauteur de 290 401,90 € contre 606 021,64 € en 2021 (montant des dépenses d'équipement moindre) et par le versement en 2021, d'une avance remboursable « Covid 19 » versée par la Direction générales des finances publiques de l'Indre pour 343 831,00 €.

Les autres recettes sont constituées uniquement du versement de la subvention d'équipement du budget principal pour 434 818,98 €.

Les opérations d'ordre 2022 sont de 623 822,45 € et correspondent aux amortissements des immobilisations.

B - Les dépenses

Les dépenses réelles d'investissement se sont élevées à 1 442 533,13 € en 2022 (5 620 818,58 € en 2021).

Elles comprennent, 1 150 461,34 € pour les travaux du dépôt bus, 108 243,16 € de travaux de mise en accessibilité de points d'arrêts situés sur des voiries ou zones d'activité d'intérêt communautaire et 85 786,82 € pour l'acquisition d'un portique de lavage, 27 312,00 € pour un dispositif de recyclage des eaux de lavage, 4 502,81 € pour des travaux à la station de lavage, 4 842,00 € pour l'acquisition de 28 mâts d'arrêts, 4 080,00 € pour l'acquisition d'un support fash-iti et 57 305,00 € correspondant au remboursement de la 1^{ère} annuité de l'avance Covid 19 versée par la DDFIP (dernière annuité en 2027).

A ces dépenses réelles, s'ajoutent les opérations d'ordre à hauteur de 401 133,03 € qui correspondent aux amortissements des subventions d'investissement transférées au compte de résultat.

RESULTATS 2022

Budget annexe Transports urbains		Réalisé 2022	Résultat 2021	Résultat net 2022
Investissement	Recettes	1 349 043,33€	/	/
	Dépenses	1 843 666,16€	/	/
Résultat d'investissement :		-494 622,83€	-2 217 654,96€	-2 712 277,79€
Fonctionnement	Recettes	8 592 482,70€	/	/

	Dépenses	8 027 505,43€	/	/
	Résultat de fonctionnement :	565 277,27€	135 516,64€	700 793,91€
	Résultat 2022 :	70 654,44€	-2 082 138,32€	-2 011 483,88€

Le budget transports urbains affiche donc un résultat d'exercice en excédent, de 70 654,44 € et un résultat de clôture, en déficit, de 2 011 483,88€.

Il est proposé au Conseil communautaire d'approuver le compte financier unique 2022 du budget annexe Transports urbains.

Suite à une précision, le Conseil communautaire approuve le rapport à l'unanimité des votes exprimés (2 abstention(s)) (2 ne prennent pas part au vote).

Le Président,

M. Gil AVÉROUS

Les Secrétaires de séance

M. Fabien BISTON

M. Christian BARON

REPUBLIQUE FRANÇAISE

EPCI : COM. AGGLOMERATION CHATEAUROUX METROPOLE (1)

(2) RELATIF AU BUDGET PRINCIPAL DE Budget Principal

Numéro SIRET : 24360032700148

POSTE COMPTABLE : SERVICE GESTION COMPTABLE CHATEAUROUX

M. 43(4)

Compte financier unique

Voté par nature

BUDGET : Budget transports urbains (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) Libellée du budget principal s'il s'agit d'un budget annexe

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

(4) Préciser le plan de comptes : M4, M41, M42, M43, M44 ou M49

Sommaire

I - Informations générales et synthétiques

A - Présentation générale du compte financier - Vue d'ensemble	4
B - Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice	5
C - Liste des services individualisés dans un budget annexe (1)	6
D1 - Détail des restes à réaliser - Dépenses	7
D2 - Détail des restes à réaliser - Recettes	8
E - Bilan synthétique	9
F - Compte de résultat synthétique	10

II - Exécution budgétaire

A - Modalités de vote du budget	11
---------------------------------	----

Vue d'ensemble

A1.1 - Vue d'ensemble - Dépenses d'exploitation	12
A1.2 - Vue d'ensemble - Recettes d'exploitation	13
A2.1 - Vue d'ensemble - Dépenses d'investissement	14
A2.2 - Vue d'ensemble - Recettes d'investissement	15

Vue détaillée

B1 - Dépenses d'exploitation	16
B2 - Recettes d'exploitation	18
C1 - Dépenses d'investissement	20
C2 - Recettes d'investissement	22
D - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

III - États financiers

A - Bilan	25
B - Compte de résultat	30

IV - Annexes

A - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes (1)	33
---	----

B. États annexés patrimoniaux

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	36
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	37
B1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	41
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	42
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	43
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	45
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	46
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	47
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	48
B3 - Etat des provisions et des dépréciations	49
B4 - Etat des charges transférées	50
B5 - Détail des opérations pour le compte de tiers	51
B7.1 - Etat des emprunts garantis	52
B7.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	53
B8.1- Subventions versées dans le cadre du vote du budget	54
B8.2- Etat des contrats de crédit-bail	55
B8.3 - Etat des contrats de partenariat public-privé	56
B8.4 - Etat des autres engagements donnés	57
B8.5 - Etat des engagements reçus	58
B9 - Etat du personnel	59
B9.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	61
B10 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	62

C. États annexés budgétaires

C1.1 - Équilibre budgétaire - Dépenses	63
C1.2 - Équilibre budgétaire - Recettes	64
C2.1 - Situation des autorisations de programme	65
C2.2 - Situation des autorisations d'engagement	66

D. Autres éléments d'information

D1.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (4)	67
D1.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (4)	68
D1.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (4)	69

D1.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (4) 70

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures 72

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRÉSENTATION GÉNÉRALES DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	A

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Exploitation	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	5 086 404,54	8 100 125,78	13 186 530,32
	Recettes réalisées (1)	B	1 349 043,33	8 592 482,70	9 941 526,03
	Restes à réaliser	C	3 588 183,60	0,00	3 588 183,60
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	2 868 749,58	8 235 642,42	11 104 392,00
	Dépenses réalisées (1)	E	1 843 666,16	8 027 205,43	9 870 871,59
	Restes à réaliser	F	836 671,89	0,00	836 671,89
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	-494 622,83	565 277,27	70 654,44
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-2 217 654,96	135 516,64	-2 082 138,32
Solde (investissement) ou résultat de clôture (exploitation)	Excédent /déficit	G + H	-2 712 277,79	700 793,91	-2 011 483,88
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C – F	2 751 511,71	0,00	2 751 511,71
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	39 233,92	700 793,91	740 027,83

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE	B

Section d'exploitation	Montant
A Solde des réalisations de l'exercice N précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	565 277,27
B Résultat antérieur reporté ligne 002 du compte financier N précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	135 516,64
C Résultat de clôture de la section d'exploitation (a) = A+B	700 793,91
Section d'investissement	
D Solde des réalisations de l'exercice N précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	-494 622,83
E Résultat antérieur reporté ligne 001 du compte financier N précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	-2 217 654,96
F Solde d'exécution de la section d'investissement N F = D+E, précédé de + ou	-2 712 277,79
G Solde des restes à réaliser d'investissement N (b)	2 751 511,71
H Solde cumulé de la section d'investissement H (=F+G) <i>NB : en cas de solde négatif, il s'agit d'un besoin de financement à couvrir obligatoirement par l'affectation du résultat d'exploitation</i>	39 233,92
I Plus-values nettes de cessions d'éléments d'actif (c)	0,00

(a) en cas de déficit reporté de la section d'exploitation, il n'y a pas d'affectation, en cas d'excédent, il est affecté en priorité au financement des investissements (recette sur le compte 1064) pour le montant des plus-values nettes sur cessions d'éléments d'actif.

(b) le solde des restes à réaliser de la section d'exploitation n'est pas pris en compte pour l'affectation du résultat d'exploitation. Le solde est reporté au budget de reprise du résultat de l'exercice après le vote du compte financier.

(c) différence entre le montant des titres émis sur le compte 775 et celui des mandats émis sur le compte 675

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISÉS DANS UN BUDGET ANNEXE (1)	C

Catégorie de services (2)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
			-			

(1) Seulement valable pour les régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

(2) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
DETAIL DES RESTES A REALISER – RAR DEPENSES	D1

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 836 671,89
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	698 153,18
2182	Matériel de transport	698 153,18
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	138 518,71
2313	Constructions	138 518,71
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION D'EXPLOITATION – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
DETAIL DES RESTES A REALISER - RAR RECETTES	D2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 3 588 183,60
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	3 588 183,60
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	3 588 183,60
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION D'EXPLOITATION – TOTAL		(IV) 0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00
73	Produits issus de la fiscalité	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Bilan synthétique (en milliers d'euros)	E

ACTIF NET (1)	Total	PASSIF	Total
Immobilisations incorporelles (nettes)	0,00	Dotations	0,00
Terrains	0,00	Fonds globalisés	896,42
Constructions	4 019,44	Réserves	1 143,73
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers	483,92	Différences sur réalisation d'immobilisations	0,00
Immobilisations corporelles en cours	1 263,21	Report à nouveau (1)	135,52
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1) (2)	565,28
Autres immobilisations corporelles	3 139,88	Subventions transférables	3 867,49
Total immobilisations corporelles (nettes)	8 906,45	Subventions non transférables	0,00
Immobilisations financières	0,00	Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermant et du remettant	0,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	8 906,45	Provisions réglementées	0,00
Stocks	0,00	TOTAL FONDS PROPRES	6 608,44
Créances	283,86	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0,00
Valeurs mobilières de placement	0,00	Dettes financières à long terme	286,53
Disponibilités	0,00	Fournisseurs (2)	1 010,38
Autres actifs circulant	0,00	Autres dettes à court terme	1 284,96
TOTAL ACTIF CIRCULANT	283,86	Total des dettes à court terme	2 295,34
Comptes de régularisation	0,00	TOTAL DETTES	2 581,87
		Comptes de régularisation	0,00
TOTAL ACTIF	9 190,30	TOTAL PASSIF	9 190,30

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)	F

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
Impôts et taxes perçus	5 826,23	5 273,90
Dotations et subventions reçues	2 093,31	16,07
Produits des services		
Autres produits	271,82	1,00
Transferts de charges		
Produits courants non financiers	8 191,35	5 290,97
Traitements, salaires, charges sociales	42,83	58,38
Achats et charges externes	7 354,00	5 741,50
Participations et interventions	3,47	3,51
Dotations aux amortissements et provisions	623,82	281,99
Autres charges	3,08	3,23
Charges courantes non financières	8 027,21	6 088,60
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	164,14	-797,64
Produits courants financiers		
Charges courantes financières		
RESULTAT COURANT FINANCIER		
RESULTAT COURANT	164,14	-797,64
Produits exceptionnels	401,13	379,20
Charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL	401,13	379,20
Impôts sur les bénéfices		
RESULTAT DE L'EXERCICE	565,28	-418,44

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	A

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget :
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'exploitation ;
 - au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état D1.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires ;
- budgétaires (délibération n° du).

II - EXECUTION BUDGETAIRE	II
DÉPENSES D'EXPLOITATION – VUE D'ENSEMBLE	A1.1

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 011	Charges à caractère général	7 445 080,78	6 400 383,16	956 089,31	7 356 472,47	98,81	0,00
Chapitre 012	Charges de personnel, frais assimilés	61 921,00	43 437,85	0,00	43 437,85	70,15	0,00
Chapitre 014	Atténuations de produits	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante	9 005,00	3 472,66	0,00	3 472,66	38,56	0,00
Total des dépenses de gestion courante		7 531 006,78	6 447 293,67	956 089,31	7 403 382,98	98,31	0,00
Chapitre 66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 68	Dotations aux provisions et dépréciat°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 022	Dépenses imprévues	0,00					
Total des dépenses réelles d'exploitation		7 531 006,78	6 447 293,67	956 089,31	7 403 382,98	98,31	0,00
Chapitre 023	Virement à la section d'investissement	79 635,64					
Chapitre 042	Opérat° ordre transfert entre sections (3)	625 000,00	623 822,45	0,00	623 822,45	99,81	0,00
Chapitre 043	Opérat° ordre intérieur de la section (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		704 635,64	623 822,45	0,00	623 822,45	88,53	0,00
Total des dépenses d'exploitation de l'exercice		8 235 642,42	7 071 116,12	956 089,31	8 027 205,43	97,47	0,00
002 Résultat d'exploitation reporté		0,00					
Total des dépenses de la section d'exploitation		8 235 642,42	7 071 116,12	956 089,31	8 027 205,43	97,47	0,00

(1) dépenses engagées non mandatées

(2) ce chapitre n'existe pas en M49

(3) DE 042 = RI 040 ; DE 043 = RE 043

II - EXECUTION BUDGETAIRE	II
RECETTES D'EXPLOITATION – VUE D'ENSEMBLE	A1.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 73	Produits issus de la fiscalité(2)	5 310 000,00	5 826 227,97	0,00	5 826 227,97	109,72	0,00
Chapitre 74	Subventions d'exploitation	2 093 305,30	2 093 305,00	0,00	2 093 305,00	100,00	0,00
Chapitre 75	Autres produits de gestion courante	24 005,00	271 816,70	0,00	271 816,70	1 132,33	0,00
Total des recettes de gestion courante		7 427 310,30	8 191 349,67	0,00	8 191 349,67	110,29	0,00
Chapitre 76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 77	Produits exceptionnels	270 815,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 78	Reprises sur provisions et dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		7 698 125,78	8 191 349,67	0,00	8 191 349,67	106,41	0,00
Chapitre 042	Opérat° ordre transfert entre sections (3)	402 000,00	401 133,03	0,00	401 133,03	99,78	0,00
Chapitre 043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		402 000,00	401 133,03	0,00	401 133,03	99,78	0,00
Total des recettes d'exploitation de l'exercice		8 100 125,78	8 592 482,70	0,00	8 592 482,70	106,08	0,00
002 Résultat d'exploitation reporté		135 516,64					
Total des recettes de la section d'exploitation		8 235 642,42	8 592 482,70	0,00	8 592 482,70	106,08	0,00

(1) recettes justifiées non titrées

(2) ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44

(3) RE 042 = DI 040

II - EXECUTION BUDGETAIRE	II
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	872 478,82	122 020,82	16,16	698 153,18
Chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 23	Immobilisations en cours	1 536 964,76	1 263 207,31	382,61	138 518,71
	Total des opérations d'équipement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		2 409 443,58	1 385 228,13	127,62	836 671,89
Chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	57 306,00	57 305,00	100,00	0,00
Chapitre 18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		57 306,00	57 305,00	100,00	0,00
Total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		2 466 749,58	1 442 533,13	126,23	836 671,89
Chapitre 040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	402 000,00	401 133,03	99,78	0,00
Chapitre 041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		402 000,00	401 133,03	99,78	0,00
TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		2 868 749,58	1 843 666,16	119,35	836 671,89
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		2 217 654,96			
TOTAL DES DÉPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		5 086 404,54	1 843 666,16	119,35	836 671,89

(1) dépenses engagées non mandatées

(2) voir l'état II-D1 pour le détail des opérations d'équipement

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(4) voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(5) DI 040 = RE 042

(6) DI 041 = RI 041

II - EXECUTION BUDGETAIRE	II
RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 13	Subventions d'investissement	4 381 768,90	434 818,98	54,79	3 588 183,60
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	290 401,90	0,00	0,00
Chapitre 18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		4 381 768,90	725 220,88	91,39	3 588 183,60
Chapitre 021	Virement de la section d'exploitation (4)	79 635,64			
Chapitre 040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	625 000,00	623 822,45	99,81	0,00
Chapitre 041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		704 635,64	623 822,45	88,53	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		5 086 404,54	1 349 043,33	90,04	3 588 183,60
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		0,00			
TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		5 086 404,54	1 349 043,33	90,04	3 588 183,60

(1) recettes justifiées non titrées

(2) A servir uniquement, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(3) voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(4) pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation)

(5) DI 040 = RE 042

(6) DI 041 = RI 041

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses d 'exploitation - Vue détaillée	B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie ...)		4 249,78	18,27	4 231,51	
6063	Autres fournitures d'entretien et de petit équipement		1 174,50		1 174,50	
6068	Autres matières et fournitures		1 220,40	1 220,40		
611	Sous-traitance générale		15 782,04		15 782,04	
61528	Autres		11 028,00		11 028,00	
61558	Autres biens mobiliers		4 647,48		4 647,48	
6156	Maintenance		65 149,82		65 149,82	
6168	Autres		5 352,01		5 352,01	
6226	Honoraires		3 300,00	3 300,00		
6247	Transports collectifs du personnel		7 222 452,10		7 222 452,10	
6262	Frais de télécommunications		20 369,86		20 369,86	
6281	Concours divers -cotisations		3 811,15		3 811,15	
637	Autres impôts taxes et versements assimilés sur rémunération autres organismes		4 900,00	2 426,00	2 474,00	
total chapitre 011	Charges à caractère général	7 445 080,78	7 363 437,14	6 964,67	7 356 472,47	88 608,31
6331	Versement mobilité		184,21		184,21	
6332	Cotisations versées au FNAL		114,55		114,55	
6336	Cotisations au Centre National et aux Centres de Gestion de la Fonction Publique Territoriale		240,61		240,61	
6338	Autres impôts taxes et versements assimilés sur rémunérations		68,73		68,73	
6411	Salaires, appointements, commissions de base		23 161,95		23 161,95	
64148	Autres indemnités et avantages divers		8 080,99		8 080,99	
6415	Supplément familial		777,33		777,33	
6451	Cotisations à l'URSSAF		3 466,65		3 466,65	
6453	Cotisations aux caisses de retraite		7 342,83		7 342,83	
total chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés	61 921,00	43 437,85		43 437,85	18 483,15

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Dépenses d 'exploitation - Vue détaillée						B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 014	Atténuations de produits	15 000,00				15 000,00
65732	Région		3 472,22		3 472,22	
658	Charges diverses de gestion courante		0,44		0,44	
total chapitre 65	Autres charges de gestion courante	9 005,00	3 472,66		3 472,66	5 532,34
Total des dépenses de gestion courante		7 531 006,78	7 410 347,65	6 964,67	7 403 382,98	127 623,80
total chapitre 66	Charges financières					
total chapitre 67	Charges exceptionnelles					
total chapitre 68	Dotations aux provisions et aux dépréciations (semi-budgétaires)					
total chapitre 69	Impôts sur les bénéficiaires et assimilés					
total chapitre 022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles d'exploitation		7 531 006,78	7 410 347,65	6 964,67	7 403 382,98	127 623,80
total chapitre 023	Virement à la section d'investissement	79 635,64				
6811	Dotations aux Amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles		623 822,45		623 822,45	
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	625 000,00	623 822,45		623 822,45	1 177,55
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation					
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		704 635,64	623 822,45		623 822,45	80 813,19
Total des dépenses d'exploitation de l'exercice		8 235 642,42	8 034 170,10	6 964,67	8 027 205,43	208 436,99
002 Résultat d'exploitation reporté						
Total des dépenses de la section d'exploitation		8 235 642,42	8 034 170,10	6 964,67	8 027 205,43	208 436,99

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Recettes d 'exploitation - Vue détaillée						B2
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 013	Atténuations de charges					
total chapitre 70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises					
734	Versement mobilité		5 826 227,97		5 826 227,97	
total chapitre 73	Produits issus de la fiscalité	5 310 000,00	5 826 227,97		5 826 227,97	-516 227,97
7471	Etat		16 071,00		16 071,00	
7475	Groupements de Collectivités		2 077 234,00		2 077 234,00	
total chapitre 74	Subventions d'exploitation	2 093 305,30	2 093 305,00		2 093 305,00	0,30
7588	Autres		271 816,70		271 816,70	
total chapitre 75	Autres produits de gestion courante	24 005,00	271 816,70		271 816,70	-247 811,70
Total des recettes de gestion courante		7 427 310,30	8 191 349,67		8 191 349,67	-764 039,37
total chapitre 76	Produits financiers					
total chapitre 77	Produits exceptionnels	270 815,48				270 815,48
total chapitre 78	Reprises sur provisions et dépréciations (semi-budgétaires)					
Total des recettes réelles d'exploitation		7 698 125,78	8 191 349,67		8 191 349,67	-493 223,89
777	Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice		401 133,03		401 133,03	
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	402 000,00	401 133,03		401 133,03	866,97
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation					
Total des recettes d'ordre d'exploitation		402 000,00	401 133,03		401 133,03	866,97
Total des recettes d'exploitation de l'exercice		8 100 125,78	8 592 482,70		8 592 482,70	-492 356,92
002 Résultat d'exploitation reporté		135 516,64				

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes d 'exploitation - Vue détaillée	B2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalizations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
Total des recettes de la section d'exploitation		8 235 642,42	8 592 482,70		8 592 482,70	-356 840,28

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée						C1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles					
2153	Installations à caractère spécifique		122 020,82		122 020,82	
total chapitre 21	Immobilisations corporelles	872 478,82	122 020,82		122 020,82	750 458,00
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation ou en concession					
2313	Constructions		1 154 964,15		1 154 964,15	
2315	Installations matériels et outillage techniques		3 615,52		3 615,52	
2317	Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition		104 627,64		104 627,64	
total chapitre 23	Immobilisations en cours	1 536 964,76	1 263 207,31		1 263 207,31	273 757,45
Total des dépenses d'équipement		2 409 443,58	1 385 228,13		1 385 228,13	1 024 215,45
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves					
total chapitre 13	Subventions d'investissement					
1678	Autres emprunts et dettes assortis de conditions particulières		57 305,00		57 305,00	
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	57 306,00	57 305,00		57 305,00	1,00
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes, régies non personnalisées)					
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations					
total chapitre 27	Autres immobilisations financières					
total chapitre 020	Dépenses imprévues					
Total des dépenses financières		57 306,00	57 305,00		57 305,00	1,00
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers					
Total des dépenses réelles d'investissement		2 466 749,58	1 442 533,13		1 442 533,13	1 024 216,45

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée	C1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
13911	<i>Subventions d'équipement transférées au compte de résultat - Etat et Etablissements Nationaux</i>		21 936,00		21 936,00	
13915	<i>Subventions d'équipement transférées au compte de résultat - groupement de collectivités</i>		379 197,03		379 197,03	
<i>total chapitre 040</i>	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	402 000,00	401 133,03		401 133,03	866,97
<i>total chapitre 041</i>	<i>Opérations patrimoniales</i>					
Total des dépenses d'ordre en investissement		402 000,00	401 133,03		401 133,03	866,97
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		2 868 749,58	1 843 666,16		1 843 666,16	1 025 083,42
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		2 217 654,96				
Total des dépenses de la section d'investissement		5 086 404,54	1 843 666,16		1 843 666,16	3 242 738,38

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Recettes d'investissement - Vue détaillée						C2
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
1315	Groupements de Collectivités		434 818,98		434 818,98	
total chapitre 13	Subventions d'investissement	4 381 768,90	434 818,98		434 818,98	3 946 949,92
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées					
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles					
total chapitre 21	Immobilisations corporelles					
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation ou en concession					
total chapitre 23	Immobilisations en cours					
10222	Fonds compensation taxe valeur ajoutée (FCTVA)		290 401,90		290 401,90	
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves		290 401,90		290 401,90	-290 401,90
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes, régies non personnalisées)					
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations					
total chapitre 27	Autres immobilisations financières					
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers					
Total des recettes réelles d'investissement		4 381 768,90	725 220,88		725 220,88	3 656 548,02
<i>total chapitre 021</i>	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	<i>79 635,64</i>				
28131	Bâtiments		138 600,00		138 600,00	
28153	Installations à caractère spécifique		55 834,68		55 834,68	
28182	Matériel de transport		429 387,77		429 387,77	
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	625 000,00	623 822,45		623 822,45	1 177,55
total chapitre 041	Opérations patrimoniales					
Total des recettes d'ordre en investissement		704 635,64	623 822,45		623 822,45	80 813,19

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes d'investissement - Vue détaillée	C2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalizations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
Total des recettes d'investissement de l'exercice		5 086 404,54	1 349 043,33		1 349 043,33	3 737 361,21
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté						
Total des recettes de la section d'investissement		5 086 404,54	1 349 043,33		1 349 043,33	3 737 361,21

II - EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT - DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	D

Cet état ne contient pas d'information.

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais d'études, de R et D				
Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial, droit au bail				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Immobilisations corporelles				
1) En toute propriété				
Terrains				
Constructions	4 158 036,40	138 600,00	4 019 436,40	1 170 765,51
Constructions sur sol d'autrui				
Installations, matériels et outillage techniques	680 373,00	196 450,24	483 922,76	354 715,62
Oeuvres d'art				
Autres immobilisations corporelles	4 293 887,59	1 154 008,25	3 139 879,34	3 569 267,11
Immobilisations corporelles en cours	1 158 579,67		1 158 579,67	2 987 270,89
Immobilisations affectées à un service non personnalisé				
Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées				
2) Reçues au titre d'une mise à disposition				
Terrains				
Constructions				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations, matériels et outillage techniques				
Autres immobilisations corporelles				

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	NET	NET
Immobilisations en cours	104 627,64		104 627,64	63 021,00
3) Reçues en affectation ou en concession				
Terrains				
Constructions				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations, matériels et outillage technique				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres créances				
TOTAL I	10 395 504,30	1 489 058,49	8 906 445,81	8 145 040,13
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances				
Créances				
<i>Créances d'exploitation</i>				
Clients et comptes rattachés	270 815,48		270 815,48	
Créances irrécouvrables admises en non valeur				
Autres				

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	NET	NET
<i>Créances diverses</i>				
Créances sur l'état et les collectivités publiques	13 040,33		13 040,33	
Créances sur les budgets annexes ou le budget principal				
Opérations pour le compte de tiers (créances)				
Autres créances				5 424,60
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
Avances de trésorerie				
Charges constatées d'avance				
TOTAL II	283 855,81		283 855,81	5 424,60
COMPTES DE RÉGULARISATION				
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Dépenses à classer et à régulariser				
Écarts de conversion - Actif				
TOTAL III				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	10 679 360,11	1 489 058,49	9 190 301,62	8 150 464,73

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES		
Fonds internes		
Dotations		
Mise à disposition (chez le bénéficiaire)		
Affectation (par la collectivité de rattachement)		
Écarts de réévaluation		
Réserves	1 143 727,00	1 143 727,00
Report à nouveau (1)	135 516,64	553 954,62
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1) (2)	565 277,27	-418 437,98
Subventions d'investissement	3 867 491,48	3 833 805,53
Provisions réglementées		
Autres fonds		
Fonds globalisés	896 423,54	606 021,64
Droits de l'affectant		
TOTAL I	6 608 435,93	5 719 070,81
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL II		
DETTES		
Dettes financières		
Emprunts obligataires		
Emprunts auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	286 526,00	343 831,00
Crédits et lignes de trésorerie		
Avances		
Dettes d'exploitation		

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Fournisseurs et comptes rattachés	956 089,31	4 538,67
Dettes fiscales et sociales		2 426,00
Autres		
Dettes diverses		
Fournisseurs d'immobilisations	54 292,69	45 458,45
Dettes envers l'État et les collectivités publiques		
Dettes fiscales (impôts sur les bénéfiques)		
Dettes envers les budgets annexes ou le budget principal	1 284 957,69	2 023 263,49
Opérations pour le compte de tiers (dettes)		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL III	2 581 865,69	2 419 517,61
COMPTES DE RÉGULARISATION		
Recettes à classer ou à régulariser		11 876,31
Écart de conversion - Passif		
TOTAL IV		11 876,31
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	9 190 301,62	8 150 464,73

(1) Précédé du signe moins en cas de déficit

(2) Égal au résultat de l'exercice apparaissant en section d'exploitation (tableau I-B)

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Compte de résultat (en euros)	B

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
Production vendue		
<i>Prestations de services</i>		
<i>Divers</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Produits issus de la fiscalité	5 826 227,97	5 273 896,36
Subventions d'exploitation	2 093 305,00	16 071,00
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
Autres produits	271 816,70	1 001,99
TOTAL I	8 191 349,67	5 290 969,35
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Achat de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	7 353 998,47	5 741 504,18
Impôts, taxes, et versements assimilés		
<i>Sur rémunérations</i>	608,10	803,00
<i>Autres</i>	2 474,00	2 426,00
Salaires et traitements	32 020,27	43 865,01
Charges sociales	10 809,48	14 515,65
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<i>Dotations aux amortissements sur immobilisations</i>	623 822,45	281 985,45
<i>Dotations aux dépréciations des immobilisations</i>		

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Compte de résultat (en euros)	B

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
<i>Dotations aux dépréciations des actifs circulants</i>		
<i>Dotations aux provisions pour risques et charges</i>		
Autres charges	3 472,66	3 505,07
TOTAL II	8 027 205,43	6 088 604,36
A - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	164 144,24	-797 635,01
PRODUITS FINANCIERS		
Valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
Gains de change		
Produits net sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III		
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Pertes de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV		
B - RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)		
A + B - RÉSULTAT COURANT	164 144,24	-797 635,01
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
<i>Subventions exceptionnelles</i>		
<i>Autres opérations</i>		
Sur opérations en capital		
<i>Produits des cessions d'immobilisations</i>		

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Compte de résultat (en euros)	B

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
<i>Autres opérations</i>	401 133,03	379 197,03
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
TOTAL V	401 133,03	379 197,03
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
<i>Subventions exceptionnelles</i>		
<i>Autres opérations</i>		
Sur opérations en capital		
<i>Valeur comptable des immobilisations cédées</i>		
<i>Autres opérations</i>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL VI		
C - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	401 133,03	379 197,03
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	8 592 482,70	5 670 166,38
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII)	8 027 205,43	6 088 604,36
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	565 277,27	-418 437,98

IV – ANNEXES	IV
PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	A

1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	87 240 269,81	76 115 335,83	0,00	76 115 335,83
RECETTES	87 240 269,81	79 191 535,53	0,00	79 191 535,53
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	42 067 998,12	20 913 433,07	7 816 480,18	28 729 913,25
RECETTES	42 067 998,12	17 854 303,70	8 793 619,24	26 647 922,94

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET Budget transports urbains / Numéro SIRET : 24360032700148				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	8 235 642,42	8 027 205,43	0,00	8 027 205,43
RECETTES	8 235 642,42	8 592 482,70	0,00	8 592 482,70
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	5 086 404,54	1 843 666,16	836 671,89	2 680 338,05
RECETTES	5 086 404,54	1 349 043,33	3 588 183,60	4 937 226,93

BUDGET Aménagement Terrains CAP SUD / Numéro SIRET : 24360032700023				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	530 099,35	0,00	0,00	0,00
RECETTES	530 099,35	0,00	0,00	0,00
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	530 099,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	530 099,00	6 540,00	0,00	6 540,00

BUDGET Assainissement / Numéro SIRET : 24360032700056				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	10 421 629,45	2 667 894,81	0,00	2 667 894,81
RECETTES	10 421 629,45	3 308 944,76	0,00	3 308 944,76
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	10 528 827,40	2 347 209,72	555 601,73	2 902 811,45
RECETTES	10 528 827,40	2 726 221,66	0,00	2 726 221,66

BUDGET Eau / Numéro SIRET : 24360032700064				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	4 131 117,48	990 051,13	0,00	990 051,13
RECETTES	4 131 117,48	1 796 300,67	0,00	1 796 300,67
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	4 434 473,05	1 151 861,89	106 192,14	1 258 054,03
RECETTES	4 434 473,05	1 314 044,36	0,00	1 314 044,36

BUDGET Salle multi activités / Numéro SIRET : 24360032700122				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	891 305,67	858 580,74	0,00	858 580,74
RECETTES	891 305,67	863 983,57	0,00	863 983,57
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	126 622,19	31 005,23	9 588,00	40 593,23
RECETTES	126 622,19	34 036,88	0,00	34 036,88

BUDGET Bâtiments C et D2 - Centre Colbert / Numéro SIRET : 24360032700114				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	2 925 698,01	243 538,07	0,00	243 538,07
RECETTES	2 925 698,01	661 578,05	0,00	661 578,05
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 814 641,82	406 031,41	753 580,16	1 159 611,57
RECETTES	2 814 641,82	110 003,19	0,00	110 003,19

BUDGET Zac Ozans / Numéro SIRET : 24360032700106				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	279 053,66	49 564,89	0,00	49 564,89
RECETTES	279 053,66	62 930,88	0,00	62 930,88
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	178 234,06	30 236,48	0,00	30 236,48
RECETTES	178 234,06	0,00	0,00	0,00

BUDGET Pépinière d'entreprises / Numéro SIRET : 24360032700080				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	479 133,39	188 567,52	0,00	188 567,52
RECETTES	479 133,39	184 282,41	0,00	184 282,41
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	492 283,21	28 489,21	12 672,03	41 161,24
RECETTES	492 283,21	59 524,38	0,00	59 524,38

BUDGET Martinerie / Numéro SIRET : 24360032700130				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
---------	---------------------	--------------	-------------------	-----------

EXPLOITATION				
DEPENSES	115 133 949,24	89 140 738,42	0,00	89 140 738,42
RECETTES	115 133 949,24	94 662 038,57	0,00	94 662 038,57
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	66 259 583,39	26 751 933,17	10 090 786,13	36 842 719,30
RECETTES	66 259 583,39	23 453 717,50	12 381 802,84	35 835 520,34
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	181 393 532,63	115 892 671,59	10 090 786,13	125 983 457,72
TOTAL AGREGE DES RECETTES	181 393 532,63	118 115 756,07	12 381 802,84	130 497 558,91

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – DÉTAIL DES CRÉDITS DE TRÉSORERIE	B1.1

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					343 831,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					343 831,00									
Avenant-343 831?	AUTRE	08/08/2022	08/08/2022	01/09/2022	343 831,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1

COM. AGGLOMERATION CHATEAUROUX METROPOLE - Budget transports urbains - - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					343 831,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		286 526,00					57 305,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00	-	0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COM. AGGLOMERATION CHATEAUROUX METROPOLE - Budget transports urbains - - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		286 526,00					57 305,00	0,00	0,00	0,00
Avenant-343 831?	N	0,00	A-1	286 526,00	4,67	F	Taux fixe à 0 %	0,000	57 305,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		286 526,00					57 305,00	0,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – RÉPARTITION PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS							IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA RÉPARTITION DE L'ENCOURS (1)							B1.4

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	286 526,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – DÉTAIL DES OPÉRATIONS DE COUVERTURE (1)	B1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – DÉTAIL DES OPÉRATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)	B1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPÉ D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	B1.6
(1)	

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Refinancement de dette (3)																
Total des recettes au c/ 166					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00		
Refinancement de dette (4)																

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENÉGOCIÉS AU COURS DE L'ANNÉE N (1)	B1.7

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)					Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié		Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)								
Total											0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.9

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – MÉTHODES UTILISÉES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Mobilier urbain	10	15/12/2021
L	Véhicules légers motorisés ou non	5	15/12/2021
L	Supports publicitaires sur véhicules	5	15/12/2021
L	Minibus	8	15/12/2021
L	Matériel embarqué ou central	8	15/12/2021
L	Bus standard ou moyenne capacité et équipement	15	15/12/2021
L	Bus articulé ou central	18	15/12/2021
L	Dépôt bus	30	15/12/2021

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	B3

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES CHARGES TRANSFÉRÉES	B4

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – DÉTAIL DES OPÉRATIONS POUR COMPTE DE TIERS (1)	B5

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES EMPRUNTS GARANTIS	B7.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX EMPRUNTS GARANTIS	B7.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – SUBVENTIONS VERSÉES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B8.1

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES CONTRATS DE CRÉDIT-BAIL	B8.2

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ (PPP)	B8.3

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNÉS	B8.4

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES ENGAGEMENTS REÇUS	B8.5

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
TOTAL					0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DU PERSONNEL	B9

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DU PERSONNEL	B8.1

ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	B9.2

(1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) .

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – ÉQUILIBRE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES – DÉPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		459 306,00	I 458 438,03
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		57 306,00	57 305,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	57 306,00	57 305,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		402 000,00	401 133,03
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	402 000,00	401 133,03
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	458 438,03	836 671,89	2 217 654,96	3 512 764,88

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – ÉQUILIBRE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		704 635,64	914 224,35
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	290 401,90
10222	FCTVA	0,00	290 401,90
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		704 635,64	623 822,45
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28131	Bâtiments	25 000,00	138 600,00
28153	Installations à caractère spécifique	50 000,00	55 834,68
28182	Matériel de transport	550 000,00	429 387,77
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	79 635,64	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	914 224,35	3 588 183,60	0,00	0,00	4 502 407,95

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 3 512 764,88
Ressources propres disponibles	IV 4 502 407,95
Solde	V = IV – II (3) 989 643,07

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME	C2.1

C2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT	C2.2

C2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION - ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	D1.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION - ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D1.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION - ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	D1.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION – ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	D1.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

État des Contrôles du Compte Financier

La vue détaillée fournie par le comptable est concordante avec la vue d'ensemble fournie par l'ordonnateur

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Date d'édition : 13/04/2023

Comptable(s)**Ayant exercé au cours de la gestion**

M Vincent LEGRIS

du 01/01/2022

au 13/04/2023

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :**BARRURIER Christophe (1001551526-0), Inspecteur des Finances Publiques****A DDFiP DE L'INDRE , le 18/04/2023**

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

LEGRIS Vincent (1013119468-0), CSC des Finances Publiques de 4ème catégorie**A CHATEAUROUX , le 19/04/2023**

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte a été voté le 29/06/2023 par l'organe délibérant.

AVEROUS GIL (gaverous-xt), Le Président**A CHATEAUROUX CEDEX , le 30/06/2023**